

PAYS DE LA PLAINE DE L'AIN



LA PLAINE DE L'AIN ET DU RHÔNE

Collection : CARNETS D'UNITÉ DE PAYSAGE // 2017 // n°13

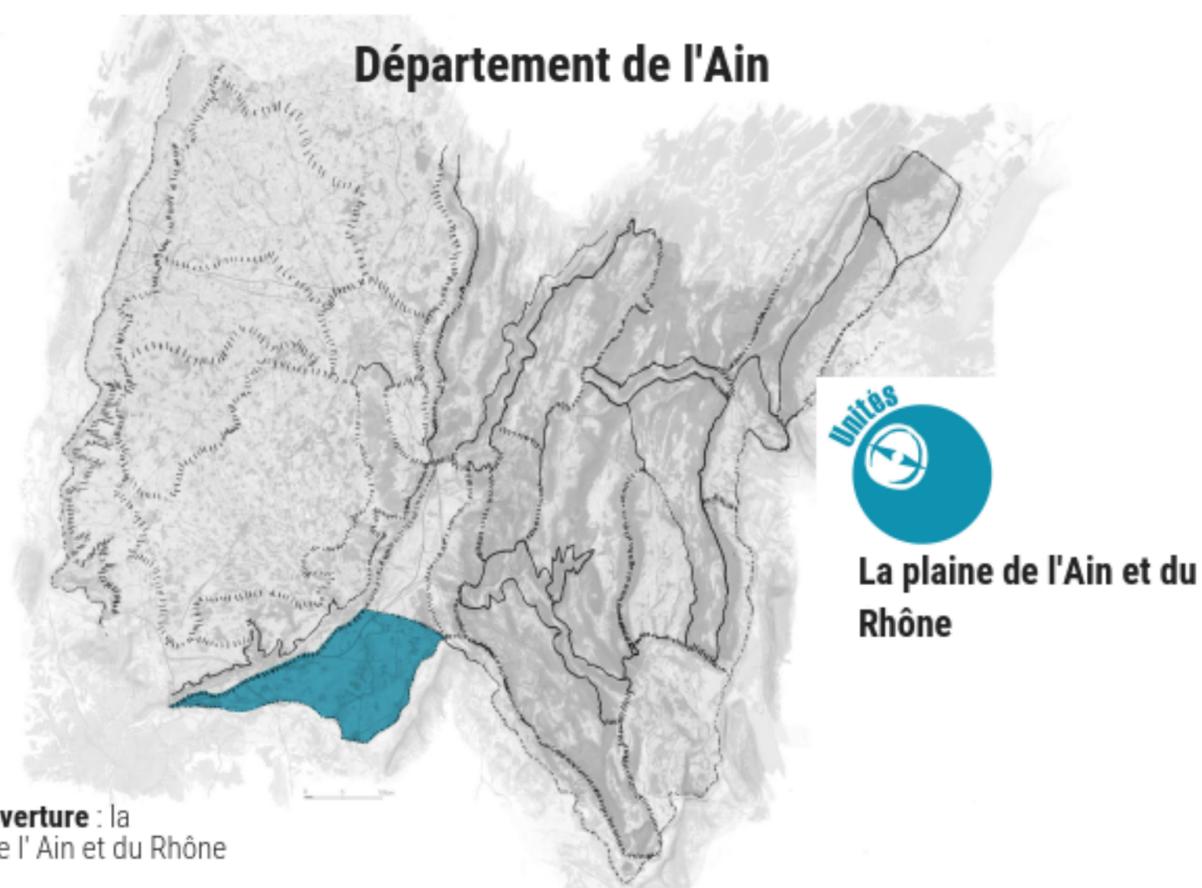


Carnet d'unité de paysage

Ce carnet s'inscrit dans la collection *Carnet d'unité de paysage de l'Atlas des Paysages de l'Ain*. Il fait partie de la série de carnets s'intéressant aux quatre unités composant le Pays Plaine de l'Ain.

Ce carnet propose des repères pour **Connaître** le paysage de la plaine de l'Ain et du Rhône.

Il est aussi destiné à **Agir** et à accompagner la mise en œuvre des projets locaux.



Unité de la plaine de l'Ain et du Rhône

Une unité de paysage est une partie continue de territoire cohérente d'un point de vue paysager. Elle fait sens pour les populations à l'échelle de l'aire d'étude. L'identification d'une unité de paysage s'appuie sur la caractérisation et la qualification du paysage. Sa localisation et ses particularités lui confèrent sa singularité. Une unité de paysage est circonscrite par des limites qui peuvent être nettes ou progressives. La définition de ces limites est un travail parfois délicat. Ces limites ne sont que rarement des limites administratives.

(Ministère de l'écologie et du développement durable dans les atlas de paysages, méthode pour l'identification, la caractérisation et la qualification des paysages, 2015)

Directeur de publication : Bruno LUGAZ directeur du CAUE de l'Ain

Atlas des paysages 2017

 CAUE de l'Ain
Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ain

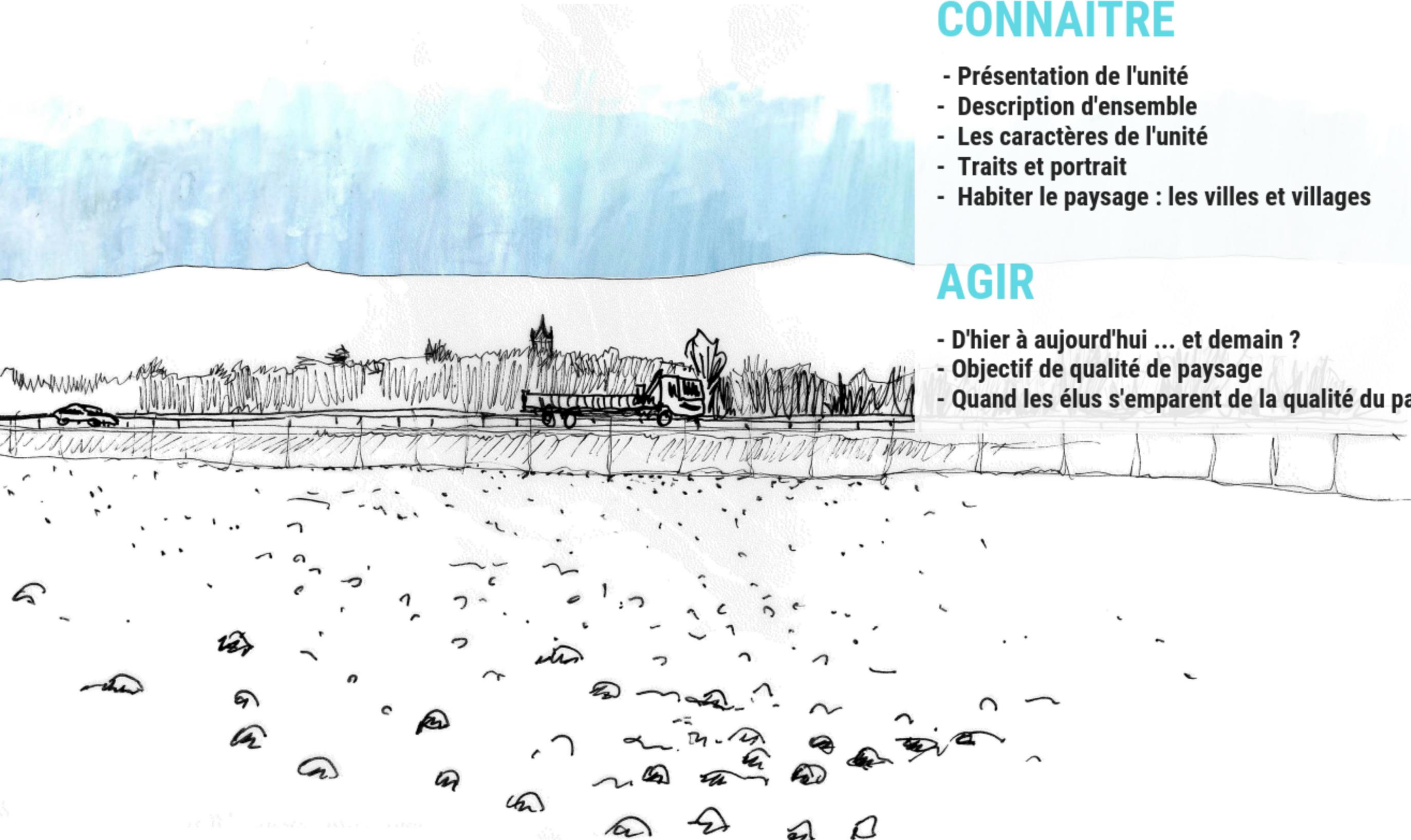
Sommaire

CONNAITRE

- Présentation de l'unité
- Description d'ensemble
- Les caractères de l'unité
- Traits et portrait
- Habiter le paysage : les villes et villages

AGIR

- D'hier à aujourd'hui ... et demain ?
- Objectif de qualité de paysage
- Quand les élus s'emparent de la qualité du paysage



CONNAITRE

Présentation de l'unité - carte

Les communes ...

Balan // Blyes // Charnoz-sur-Ain //
Chazey-sur-Ain // Loyettes //
Nievroz // St-Jean-de-Niost //
Ste Julie // St-Maurice-de-Gourdans
// Thil

Les rivières ...

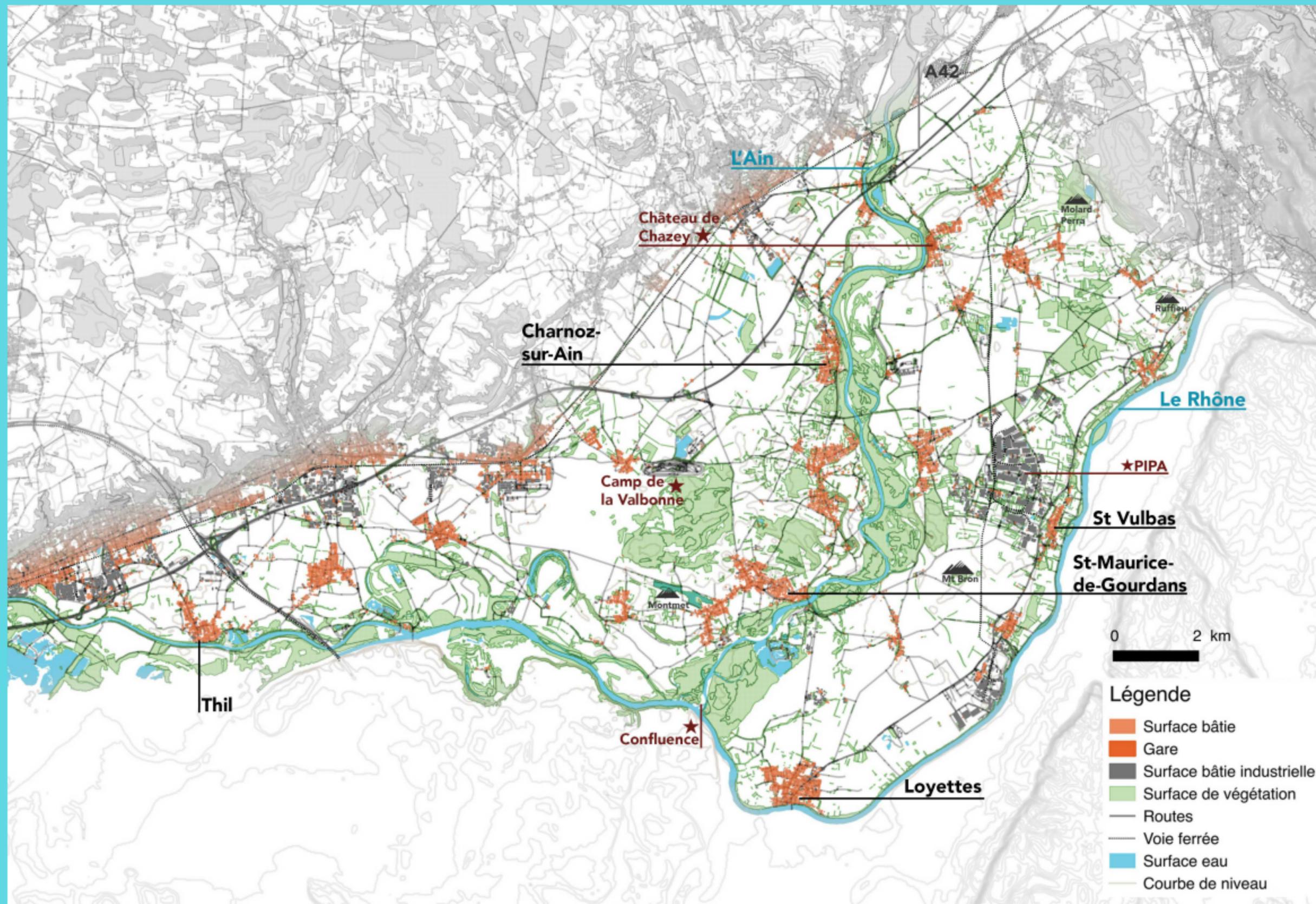
Le Neyrieux // Le pollon // Le Riou //
La Luénaz // L'Ain // Le Ru du Gau
Le Rhône

Quelques points hauts ...

Mollard Perra (alt. 256 m)
Ruffieu (alt. 250 m)
Montmet (alt. 241m)
Mont Bron (alt. 232m)

Les lieux remarquables ...

Château de Chazey-sur-Ain
La Confluence de l'Ain et du Rhône
Camp de la Valbonne
PIPA



CONNAITRE

Description d'ensemble



La plaine de l'Ain et du Rhône

En s'écartant de la Côteière pour rejoindre le Rhône canalisé au Sud, la rivière d'Ain prend toute son ampleur. Elle dessine son lit au centre de cette plaine avec ses milieux naturels diversifiés : îlons (anciens méandres restant en connexion avec le lit principal), brotteaux (couvert végétal des terrasses alluviales inondables ou exondées), ripisylve...

La confluence de l'Ain et du Rhône, un des derniers deltas naturels et actifs d'Europe est un site classé et préservé pour son intérêt paysager et biologique. Pour une grande partie, ces paysages sont très récents, transformés par rapport à « la Plaine de la Valbonne » qui préexistait à l'appellation « Plaine de l'Ain » créée dans les années 1965-75.

La Centrale nucléaire du Bugey est un marqueur intégré dans le grand paysage, et visible depuis Lyon. Le Parc Industriel de la Plaine de l'Ain a été réalisé et continue son aménagement dans le respect d'une identité « naturelle », intégrant de larges coupures vertes et des îlots verts entre habitations et bâtiments d'activités. De grandes exploitations ont créé un paysage ouvert de grandes cultures où domine le maïs, avec l'organisation d'une irrigation collective (qui profite depuis peu, en quantité infinitésimale, du débit du fleuve).

Les implantations bâties se sont d'abord réalisées sur des terrasses en bord de Côteière ou pour échapper aux caprices de l'Ain ou du Rhône. Ainsi des vestiges gallo-romains indiquent la présence de villas (résidence et exploitation agricole) sont présents à proximité de Lyon (Beynost,...).

Aujourd'hui ; l'urbanisation sous pression cerne la départementale et s'allonge au pied de la côteière, avec des bâtiments d'activités qui s'étirent en façade des axes routiers. L'étalement urbain semble se développer sans freins apparents le long des axes de circulation, dans une longue conurbation qui rejoint la métropole lyonnaise.

CONNAITRE

Traits et portrait - Hier les déplacements se faisaient par la rivière, aujourd'hui les grandes infrastructures traversent et scindent la plaine.



CONNAITRE

Traits et portrait - Les villages installés en crête sont dispersés dans la plaine agricole.



CONNAITRE

Traits et portrait - Le cœur de la plaine agricole est traversé par la rivière d'Ain, dissimulée dans son écrin de verdure.



CONNAITRE

Traits et portrait - Les infrastructures sont à l'échelle de la plaine et intégrées dans la scénographie du paysage.



CONNAITRE

Traits et portrait - La lisière entre les villes et les terres agricoles est fragile et parfois même imperceptible.



CONNAITRE

Traits et portrait - La culture et l'élevage cohabitent avec les industries parfois lourdes dans la plaine.



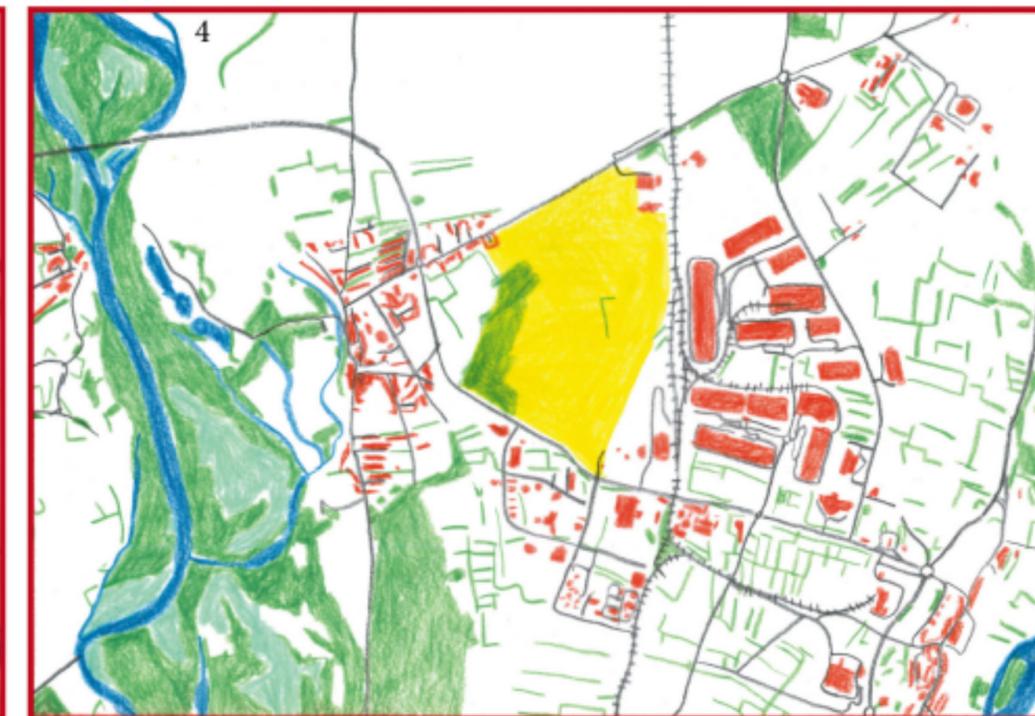
Évolution du tissu urbain

1. Etat Major (1820-1866)
2. IGN (1950)
3. IGN (Géoportail2015)
4. Projection 2050 (IGN 2015 et projet SCoT BUCOPA 2016)

Légende

-  Infrastructure de transport
-  Surface bâtie (rouge), industries (orange) et projets (jaune)
-  Surface de forêt
-  Les rivières

Blyes a vu sa lisière Est se transformer au fil du temps, évoluant au gré des activités humaines. Très agricole dans les années 1950, marquée par les nombreuses haies délimitant les parcelles, puis industrielle aujourd'hui avec l'installation du Parc industriel de la plaine de l'Ain (1977), induisant un développement important des villages autour.



carte localisation evolution Qgis

AGIR

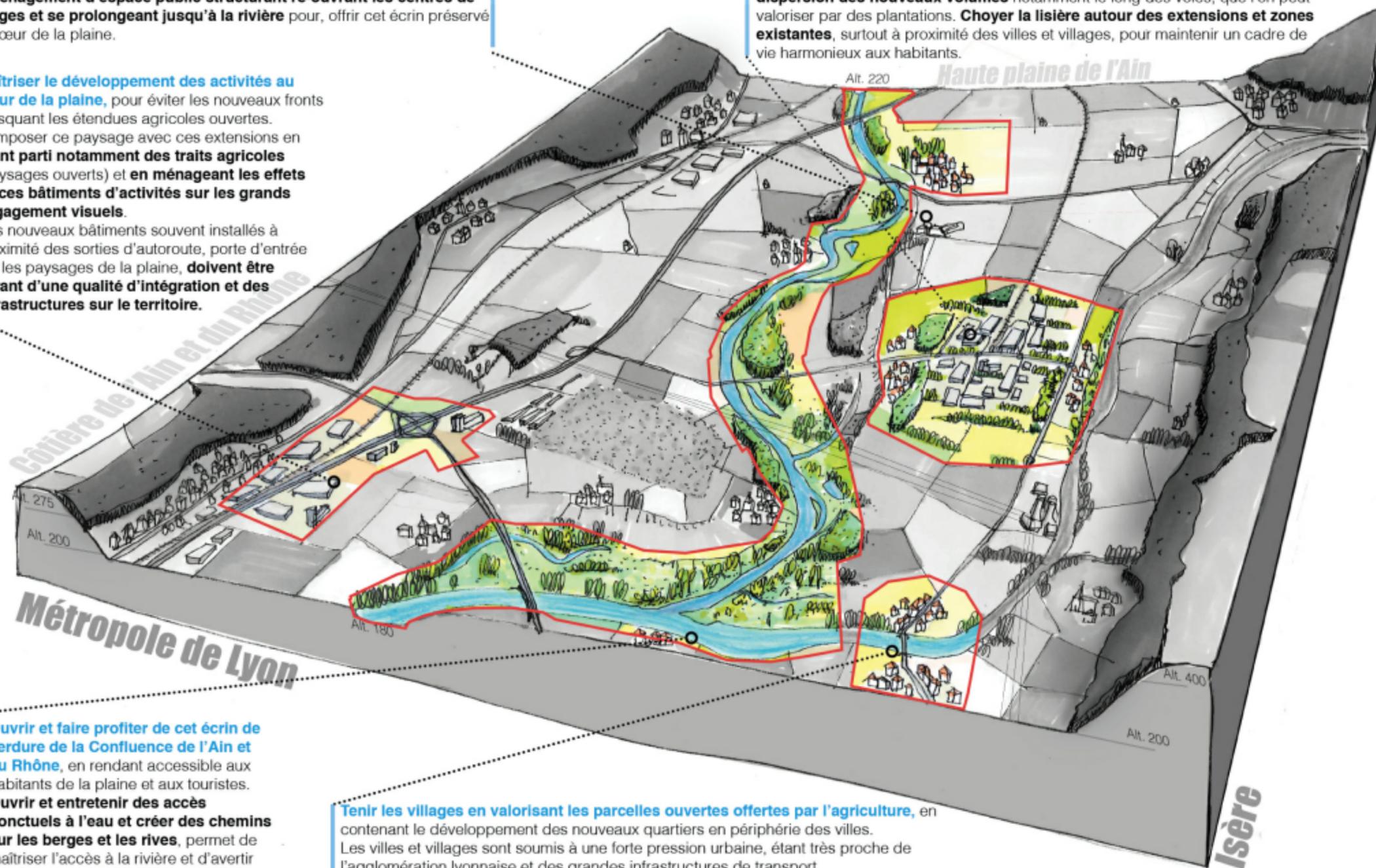
D'hier à aujourd'hui ... et demain ?

Regarder en arrière pour orienter nos actions à venir

Soigner et préserver cette proximité entre les villages et la rivière d'Ain, en retrouvant une accessibilité aux rives et en choyant et aménageant la ripisylve. **Les villages installés en promontoire ont une histoire intimement liée à la rivière**, qu'il est important de retrouver par l'aménagement d'espace public structurant ré-ouvrant les centres de villages et se prolongeant jusqu'à la rivière pour, offrir cet écrin préservé au cœur de la plaine.

Maîtriser le développement des activités au cœur de la plaine, pour éviter les nouveaux fronts masquant les étendues agricoles ouvertes. Composer ce paysage avec ces extensions en tirant parti notamment des traits agricoles (paysages ouverts) et en ménageant les effets de ces bâtiments d'activités sur les grands dégagement visuels. Ces nouveaux bâtiments souvent installés à proximité des sorties d'autoroute, porte d'entrée sur les paysages de la plaine, **doivent être garant d'une qualité d'intégration et des infrastructures sur le territoire.**

Continuer de soigner les extensions et les aménagements des zones et parcs industriels et logistiques, qui continuent de s'étendre dans la plaine sous la pression de l'agglomération lyonnaise. **Pour garantir l'immensité, caractère fort de la plaine, il faut éviter la dispersion des nouveaux volumes** notamment le long des voies, que l'on peut valoriser par des plantations. **Choyer la lisière autour des extensions et zones existantes**, surtout à proximité des villes et villages, pour maintenir un cadre de vie harmonieux aux habitants.



Ouvrir et faire profiter de cet écrin de verdure de la Confluence de l'Ain et du Rhône, en rendant accessible aux habitants de la plaine et aux touristes. **Ouvrir et entretenir des accès ponctuels à l'eau et créer des chemins sur les berges et les rives**, permet de maîtriser l'accès à la rivière et d'avertir par des chemins pédagogiques de la qualité de ces espaces naturels à préserver.

Tenir les villages en valorisant les parcelles ouvertes offertes par l'agriculture, en contenant le développement des nouveaux quartiers en périphérie des villes. Les villes et villages sont soumis à une forte pression urbaine, étant très proche de l'agglomération lyonnaise et des grandes infrastructures de transport. **Mettre en place des limites pérennes et anticiper les futurs secteurs d'expansion dans les PLU/PLUI**, en planifiant une intégration de qualité des nouveaux quartiers et en aménageant des espaces de transition avec la plaine agricole ou la rivière.

Un objectif de qualité de paysage désigne la formulation par les autorités publiques compétentes, pour un paysage donné, des aspirations des populations en ce qui concerne les caractéristiques paysagères de leur cadre de vie. *Source : Convention européenne du paysage*

AGIR

Objectif de qualité de paysage pour cette unité

- Tirer parti des deux caractères de la plaine pour dessiner des lisières aux villages -

Quand les élus prennent le parti du paysage dans les projets

Dans le cadre de l'élaboration du SCoT BUgey COtière Plaine de l'Ain, le syndicat mixte a souhaité **forger une stratégie de projet grâce aux paysages.**

Pour faire suite à la première étape de "RandoSCoT" (visites de terrain), **un atelier PaysageSCoT** (groupe d'élus travaillant sur table autour des objectifs de qualité de paysage) a été organisé pour **initier un mouvement collectif et participatif** autour de ce sujet sur le territoire BUCOPA.

Il en est ressorti, à la suite de plusieurs exercices, des plans de paysage (synthétisés ici) répondant à l'objectif de qualité de l'unité de paysage de la Plaine de l'Ain et du Rhône.



Projet imaginé par les élus

À Charnoz-sur-Ain

* "Tenir le village"

* Soigner la lisière agricole

Créer, à l'ouest, un chemin à travers champs et maintenir les parcelles agricoles pour garantir des vues sur le village

* Ouvrir la lisière côté rivière

Ouvrir, à l'Est, un chemin et des belvédères au bord de la rivière.

Re-découvrir la rivière en créant une tyrolienne partant du parc du Château de Messimy (rive droite) pour atteindre «le parc des lînes» (rive gauche)

* Entrer dans le village

Aménager et planter la route.

Créer un nouveau quartier d'habitation, et une voie traversante se terminant sur un belvédère.

Rendre plus accessible le quartier mairie-école et le parc du château de Messimy.

Réaménager l'entrée sur Charnoz pour arriver à travers champs.



Travaux réalisés en atelier PaysageSCoT par des élus le 13.11.16

- Le rêve des élus pour l'unité -

"Conserver cet écrin de paysage sauvage et naturel autour de la rivière, en maîtrisant une accessibilité à la rivière."

AGIR

Quand les élus s'emparent de la qualité du paysage

- Tirer parti des deux caractères de la plaine pour dessiner des lisières aux villages -

Crédits photos : sauf mentions contraires, © CAUE de l'Ain
Remerciements à tous les membres du Comité de Pilotage de l'Atlas des PAYSages de l'Ain



CAUE de l'Ain

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ain

Maison de l'Habitat
34, rue Général Dlestraint
01000 Bourg-en-Bresse

www.caue01.com

www.atlasdespaysagesdelain.com